BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 114

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

Ventes et cessions

378 762 157 RCS Marseille.
ALPHA SERVICES.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 117640.00 EUR.
Adresse : 117, Traverse de la Montre, 13011 Marseille 11e Arrondissement.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION ALPHA SERVICES Société par actions simplifiée Au capital de : 117 640,00 EUR Siège social 117 Traverse de la Montre 13011 Marseille 11e Arrondissement N° RCS 378 762 157 RCS Marseille, est société absorbante SOCIETE NATIONALE D'ETANCHEITE ET DE COUVERTURE - SNEC Société par actions simplifiée Au capital de : 10 000,00 EUR Siège social 10 Impasse Vitry 31200 Toulouse N° RCS 843 913 948 RCS Toulouse, est société absorbée Actif : 901 813,00 EUR Passif : 634 204,00 EUR Actif net apporté : 267 610,00 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3 du Code de commerce, la société ALPHA SERVICES DÉVELOPPEMENT, une société par actions simplifiée au capital de 12 739 619 euros ayant son siège social 30 B boulevard Claude Antonetti à La Penne-sur-Huveaune (13821) et dont le numéro d'immatriculation est 827 642 786 RCS Marseille, détenant à ce jour et devant détenir en permanence jusqu'à la réalisation de l'opération de fusion, la totalité des actions représentant la totalité du capital de la Société Absorbante et de la Société Absorbée, il n'est pas déterminé de rapport d'échange et il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, ni à aucune attribution d'actions de la Société Absorbante, ni à la constatation d'aucune prime de fusion. La différence entre la valeur de l'actif apporté et du passif apporté, correspondant à la valeur de l'actif net apporté, soit la somme de 267 610 euros, sera inscrite en report à nouveau au passif du bilan de la Société Absorbante. La présente fusion est soumise aux conditions suspensives suivantes : -Autorisation de l'opération de fusion par la Majorité des Prêteurs au sens du contrat de crédits souscrit le 9 mars 2022 par la société Alpha Services Développement en qualité d'emprunteur et mainlevée du nantissement du compte de titres financiers sur lequel est inscrite la totalité des titres composant le capital de la Société Absorbée consenti au profit desdits Prêteurs, conformément aux dispositions de l'article 11.2 dudit contrat de crédits, -Approbation du projet de fusion par décision de l'Associé Unique de la Société Absorbante. Montant prévu de la prime de fusion : 0,00 EUR Date du projet : 16/11/2022 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 17/11/2022, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Marseille au nom de la société ALPHA SERVICES Date de dépôt : 17/

11/2022, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Toulouse au nom de la société SOCIETE NATIONALE D'ETANCHEITE ET DE COUVERTURE - SNEC.

